

Charte d'Égalité – Diversité - Handicap MDCI

Préambule

MDCI s'engage fermement à promouvoir l'égalité des chances et à prévenir toutes formes de discrimination. Nous croyons que la diversité est une richesse et que chaque individu doit être traité avec respect et dignité. Cette charte formalise nos engagements en matière d'égalité et de diversité, et définit les principes directeurs de notre politique.

Nos Engagements

1. Promotion de l'Égalité des Chances

Nous nous engageons à offrir des opportunités égales à tous nos stagiaires, indépendamment de leur sexe, âge, origine ethnique, religion, orientation sexuelle, situation familiale, ou handicap et favoriser l'accès à nos formations pour tous les publics.

2. Prévention des Discriminations

Nous nous engageons à :

- Lutter contre toutes les formes de discrimination, directe ou indirecte.
- Sensibiliser et former régulièrement notre personnel et nos stagiaires aux enjeux de la non-discrimination et du respect des différences.
- Mettre en place des procédures claires pour signaler et traiter les incidents de discrimination ou de harcèlement.

3. Accessibilité et Inclusion

Nous nous engageons à :

- Assurer l'accessibilité des locaux de formation et de nos outils pédagogiques pour les personnes en situation de handicap.
- Adapter nos méthodes d'enseignement pour répondre aux besoins spécifiques de chaque stagiaire.

- Proposer des aménagements raisonnables pour garantir l'égalité d'accès à nos formations.

4. Respect et Dignité

Nous nous engageons à :

- Créer un environnement de formation respectueux, où chacun se sent valorisé et écouté.
- Promouvoir une culture de l'inclusion, où les différences sont perçues comme des atouts.
- Assurer la confidentialité et le respect de la vie privée de nos stagiaires.

Mise en Œuvre de la Charte

1. Communication

Nous nous engageons à diffuser cette charte à tous nos collaborateurs, formateurs, et stagiaires. La charte sera transmise à l'ensemble des stagiaires suivant nos formations.

2. Signalement et Traitement des Incidents

Nous mettons à disposition des canaux de signalement confidentiels pour que toute personne puisse signaler un incident de discrimination ou de harcèlement. Chaque personne concernée pourra nous transmettre les informations dont il a été témoin par adresse email contact@mdci.fr. Les signalements seront traités avec sérieux et confidentialité, et des mesures appropriées seront prises pour remédier à la situation.

3. Partenariats

Nous pouvons conseiller et orienter vers un réseau de partenaires, associations et organismes spécialisés dans la promotion de l'égalité, de la prise en charge du handicap toutes personnes suivant nos formations et qui auraient des besoins spécifiques d'accompagnement :

Bretagne Ressources Handicap Formation (4 avenue Charles et Raymonde Tillon 35000 Rennes)

Bretagne APF-francehandicap : <https://bretagne.apf-francehandicap.org/>

AGEFIPH : <https://www.agefiph.fr/bretagne>

Nous avons par ailleurs adaptés nos supports et tests d'évaluation de compétence avec une orthophoniste spécialisée dans les troubles DYS

Elisabeth LANG – 6 Avenue Alphonse LEGAULT 35170 BRUZ

Conclusion

En adoptant cette charte, MDCI réaffirme son engagement à promouvoir un environnement de formation inclusif et respectueux de tous, à mettre en œuvre et organiser l'accessibilité organisationnelle, technique, physique, pédagogique de nos formations. Nous croyons fermement que l'égalité et la diversité sont des piliers essentiels pour le développement personnel et professionnel de chacun.